

Metz, le 15 mars 2023

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau – Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Affaire suivie par : Pascal RIDGEN
Tél : 03 87 28 30 80
E-mail : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Monsieur le Maire
de la commune de Schorbach
3, rue de la Mairie
57230 SCHORBACH

OBJET : Dossier de déclaration concernant la gestion des eaux pluviales du lotissement
d'habitation Garsten à Schorbach

Courrier de non opposition

RÉF. : Enregistrement par téléprocédure sur Service-Public.fr

P.J. : 1 fiche récapitulative et descriptive du IOTA

Monsieur le Maire,

Après instruction de votre dossier de déclaration modificatif au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du
code de l'environnement relatif à :

• **Gestion des eaux pluviales du lotissement d'habitation "Garsten" de 13 lots au Sud/Est de la
commune de SCHORBACH**

pour lequel un premier récépissé vous a été délivré lors de l'enregistrement du dossier initial en
téléprocédure sur Service-Public.fr en date du 27 janvier 2023 puis un second récépissé le 17 février
2023 lors du dépôt du document modifié, sous le n° DIOTA-230127-103811-955-016, j'ai l'honneur de
vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Le descriptif sommaire de l'opération est joint au présent courrier.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période
de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration. Le dossier sera consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat précisant les dates de
publication, via la téléprocédure et par mail à l'adresse indiquée en entête.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal
administratif de Strasbourg, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai
de quatre mois, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice
administrative. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyen" par le site
internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER